

Diagnostic sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Commerces de détail non alimentaires



Décembre 2022

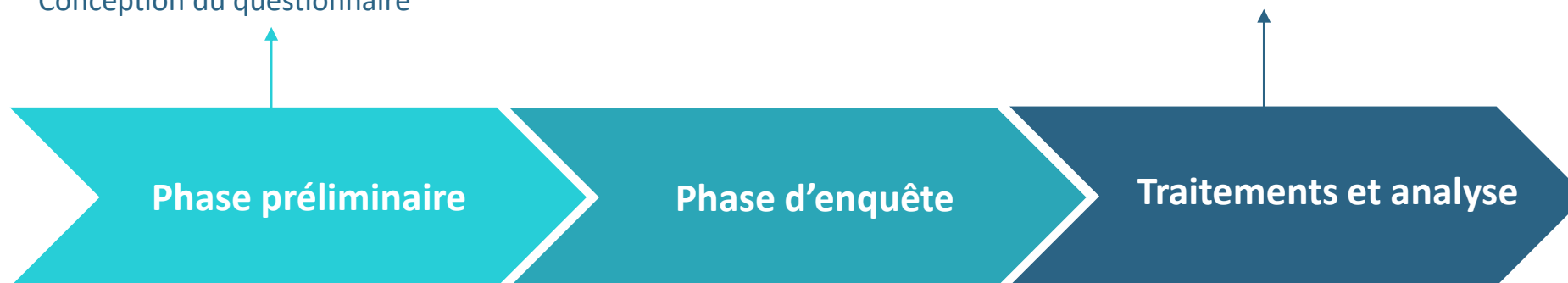
SOMMAIRE

Univers étudié et rappels méthodologiques	3
1. Dénombrement	5
2. Structure des effectifs salariés	6
3. Mouvements de personnel	14
4. Promotions	18
5. Absentéisme	19
6. Formation professionnelle	21
7. Rémunération	23
8. Actions	27

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

L'étude réalisée a respecté les étapes suivantes :

- Collecte des statistiques publiques disponibles + données L'OPCOMMERCE
- Constitution de la base d'entreprises à interroger : fichier L'OPCOMMERCE complété en emails et téléphones par Xerfi Spécific
- Conception du questionnaire
- Traitements statistiques des informations
- Analyse des résultats
- Rédaction et présentation du rapport d'étude



- **Envoi des questionnaires sous format Online à l'ensemble des entreprises dont l'adresse mail est renseignée suivi de relances mails et téléphoniques**
- **Enquêtes complémentaires téléphoniques réalisées par Xerfi Spécific**
- **Récupération de 1 062 questionnaires**

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Différentes sources de données ont permis la réalisation de ce rapport :

- **DARES : données de l'IDCC 01517**

Dénombrement des entreprises employant au moins un salarié
Dénombrement des salariés présents au 31-12
Répartition des salariés par taille d'entreprise

- **L'OPCOMMERCE : annuaire**

Répartition des entreprises selon la taille

- **Enquêtes Xerfi Spécific**

Envoi des questionnaires sous format Online à l'ensemble des entreprises de l'annuaire L'OPCOMMERCE appartenant à la branche « Commerces de détail non alimentaires » dont l'adresse mail est renseignée suivi de relances mails et téléphoniques. Enquêtes complémentaires téléphoniques réalisées par Xerfi Spécific.

Récupération de 1 062 questionnaires :

- 976 questionnaires pour les entreprises employant moins de 10 salariés
- 53 questionnaires pour les entreprises employant 10 à 19 salariés
- 33 questionnaires pour les entreprises employant 20 salariés et plus

Les données d'enquêtes ont été analysées pour chacune des trois strates de taille d'entreprises. Afin d'estimer les données collectées à l'ensemble de la branche, les résultats élémentaires par strate de taille ont été repondérés selon le principe de la méthode des quotas pondérés.

1. Dénombrement

Sources :

* DARES : portrait statistique de la branche des Commerces de détail non alimentaires (idcc 01517)

* L'OPCOMMERCE : annuaire de la branche des Commerces de détail non alimentaires

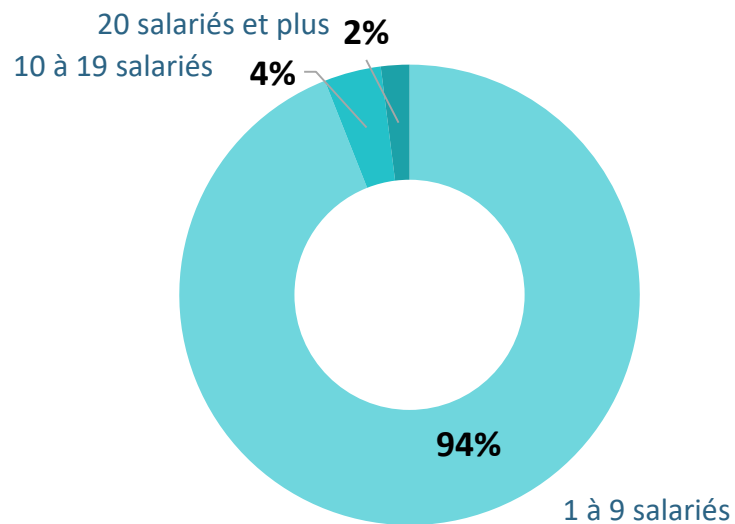


Source : DARES



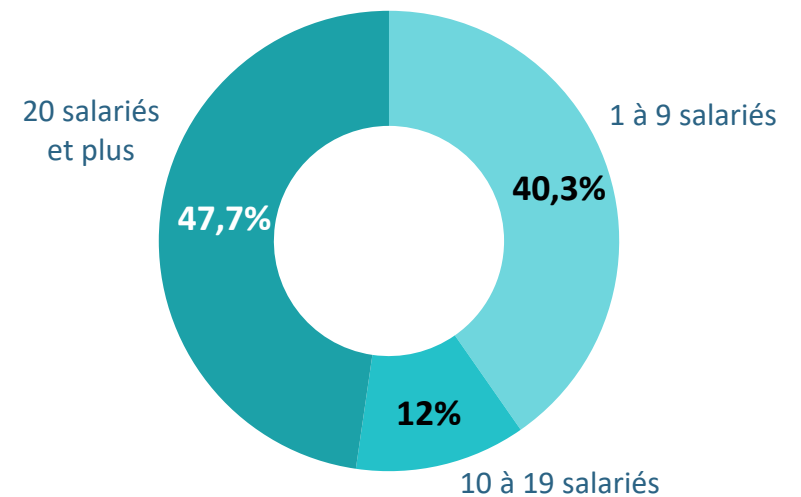
Source : DARES

Répartition des entreprises
selon leur taille



Source : L'OPCOMMERCE

Répartition des salariés
selon la taille des entreprises



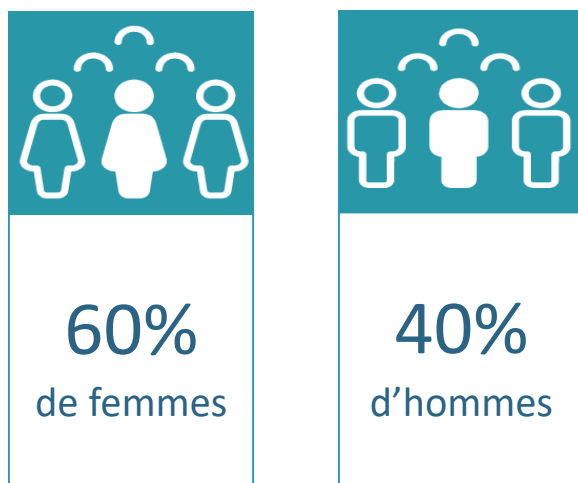
Source : DARES

2. Structure des effectifs salariés

a. selon le sexe

- Les femmes représentent 60% des effectifs salariés de la branche.
- Les hommes sont un peu plus présents au sein des entreprises de petite taille

Répartition des salariés présents au 31-12-2021
selon le sexe



Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail selon la taille des entreprises

	< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
Femmes	57,5%	62,5%	62%
Hommes	42,5%	37,5%	38%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

—— Repère national ——
(Source : INSEE enquête emploi 2020)
Femmes : 49,7%
Hommes : 50,3%

2. Structure des effectifs salariés

b. selon le type de contrat

- Plus de huit salariés présents en fin d'année 2021 sur dix détiennent un CDI.
- Les CDD représentent 10% des salariés présents en fin d'année et les contrats en alternance concernent 5,5% des salariés (notamment des contrats d'apprentissage).
- Cette répartition est proche entre les hommes et les femmes.

Répartition des salariés présents au 31-12-2021
selon leur type de contrat

	Femmes	Hommes	Ensemble
CDI	84%	85%	84,5%
CDD	11%	8,5%	10%
Contrat d'apprentissage	4%	5,5%	4,5%
Contrat de professionnalisation	1%	1%	1%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail selon la taille des entreprises

	< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
CDI	86%	88%	82,5%
CDD	6%	6,5%	14%
Contrat d'apprentissage	7,5%	4,5%	2%
Contrat de professionnalisation	0,5%	1%	1,5%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2020)

CDI : 88%

CDD : 9,9%

Apprentis : 2%

2. Structure des effectifs salariés

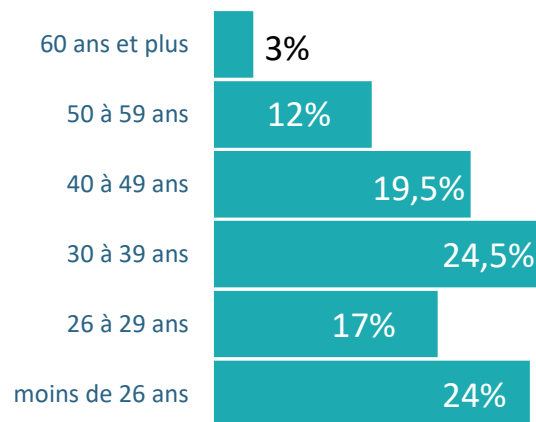
c. selon l'âge

- L'âge moyen s'établit à 36 ans en 2021.
- Cette moyenne d'âge est comparable pour les hommes et les femmes.

Age moyen des salariés
présents au 31-12-2021

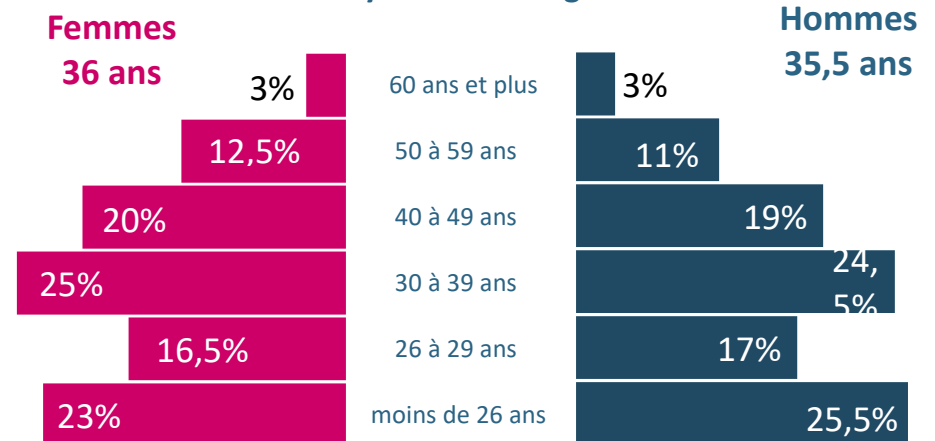
36 ans

Pyramide des âges



Source : Enquête Xerfi Spécific

Pyramide des âges



Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail de l'âge moyen selon la taille des entreprises

	< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
Femmes	38 ans	35,5 ans	34,5 ans
Hommes	37 ans	35,5 ans	33,5 ans

Source : Enquête Xerfi Spécific

L'âge moyen est une estimation qui s'appuie sur l'hypothèse suivante : l'âge des individus étudiés se répartit uniformément au sein d'une classe d'âge. On considèrera par exemple que l'âge moyen des individus ayant entre « 30 et 39 ans » est de 34,5 ans. Pour une classe non bornée, par exemple « moins de 26 ans », le choix est plus arbitraire. Nous avons retenu l'âge de 23 ans pour les « moins de 26 ans » et de 61,5 ans pour les « 60 ans et plus ».

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2020)

15-29 ans : 18,1%

≥ 50 ans : 31,5%

2. Structure des effectifs salariés

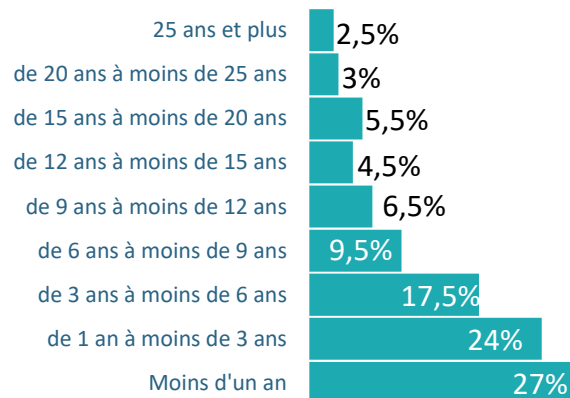
d. selon l'ancienneté

- L'ancienneté moyenne des salariés s'établit à 6 ans pour les femmes et 5,5 ans pour les hommes en 2021.
- Un peu plus de la moitié des salariés ont moins de 3 ans d'ancienneté (51,5% pour les femmes et pour les hommes).

Ancienneté moyenne des salariés présents au 31-12-2021

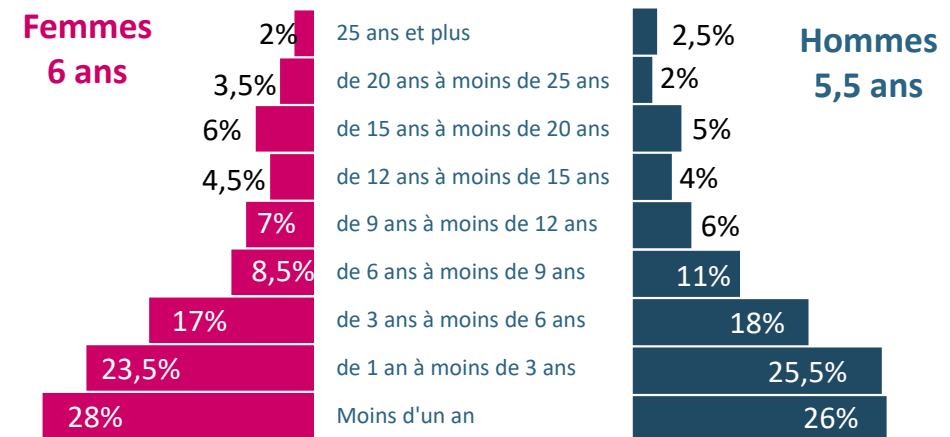
5,5 ans

Pyramide de l'ancienneté



Source : Enquête Xerfi Spécific

Pyramide de l'ancienneté



Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail de l'ancienneté moyenne selon la taille des entreprises

	< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
Femmes	6,5 ans	5,5 ans	5,5 ans
Hommes	6 ans	5,5 ans	4,5 ans

Source : Enquête Xerfi Spécific

L'ancienneté moyenne est une estimation qui s'appuie sur l'hypothèse suivante : l'ancienneté des individus étudiés se répartit uniformément au sein d'une classe d'âge. On considèrera par exemple que l'ancienneté moyenne des individus ayant « de 6 ans à moins de 9 ans » est de 7,5 ans. Pour une classe non bornée, par exemple « moins d'un an », le choix est plus arbitraire. Nous avons retenu l'âge de 0,5 ans pour les « moins d'un an » et de 28 ans pour les « 25 ans et plus ».

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2020)

< 1 an : 13,3%

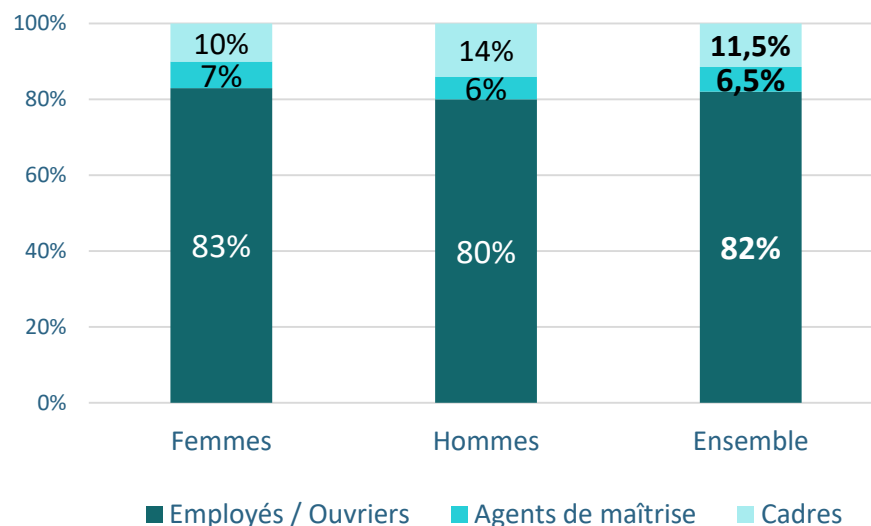
≥ 10 ans : 45,5%

2. Structure des effectifs salariés

e. selon la catégorie professionnelle

- Les employés / ouvriers représentent la grande majorité des salariés de la branche présents fin 2021 : 83% des femmes et 80% des hommes.
- Fin 2021, 7% des femmes et 6% des hommes relèvent de la catégorie agents de maîtrise.
- La part des cadres est plus élevée pour les hommes (14%) que pour les femmes (10%).

Répartition des salariés présents au 31-12-2021
selon la catégorie professionnelle



Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail selon la taille des entreprises

	< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
E/O	86%	89%	77%
AM	4,5%	3%	9%
Cadres	9,5%	8%	14%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2020)

Part des cadres

Hommes : 23,8 %

Femmes : 17,6 %

2. Structure des effectifs salariés

f. selon les emplois repères

- En 2021, 37% de femmes et 36% d'hommes sont affectés à un poste d'employé de vente / hôte de caisse. La proportion de vendeurs conseils est également proche entre les femmes et les hommes (environ un tiers d'entre eux).
- La part des directeurs de magasin ou adjoints est plus importante pour les hommes (7%) que pour les femmes (4,5%).

Détail des salariés présents au 31-12-2021
selon les emplois repères

	Femmes	Hommes	Ensemble
Employé de vente / hôte de caisse	37%	36%	36,5%
Vendeur conseil	31,5%	32%	32%
Vendeur principal	7%	5%	6%
Responsable de magasin ou adjoint	10,5%	11%	11%
Directeur de magasin ou adjoint	4,5%	7%	5,5%

Source : Enquête Xerfi Spécific

2. Structure des effectifs salariés

f. selon les emplois repères

- La répartition des salariés selon les emplois repères diffèrent grandement selon la taille des entreprises. Les employés de vente / hôtes de caisse sont nettement plus représentés au sein des entreprises de petite et moyenne taille. Au sein des plus grandes structures, les vendeurs conseils totalisent plus de 40% des effectifs.

Détail des salariés présents au 31-12-2021 selon les emplois repères
détail selon la taille des entreprises

	< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
Employé de vente / hôte de caisse	50,5%	60,5%	19%
Vendeur conseil	24,5%	17%	41,5%
Vendeur principal	7%	7,5%	5,5%
Responsable de magasin ou adjoint	9,5%	8%	12,5%
Directeur de magasin ou adjoint	5,5%	4%	5,5%

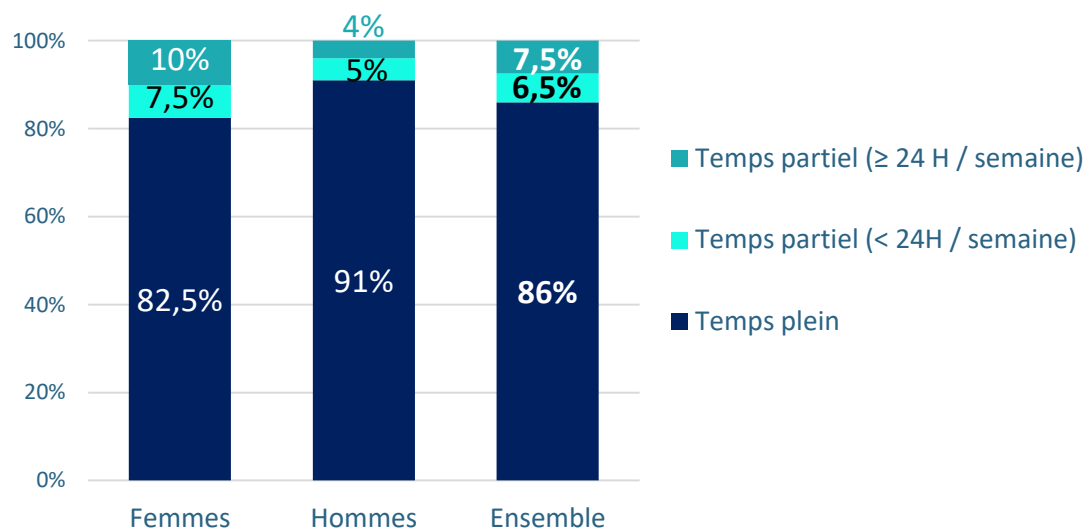
Source : Enquête Xerfi Spécific

2. Structure des effectifs salariés

g. selon la durée du travail

- En fin d'année 2021, l'essentiel des salariés (86%) occupent un poste à temps plein.
- La part des salariés à temps partiel est plus élevée pour les femmes (17,5%) que pour les hommes (9%).

Répartition des salariés présents au 31-12-2021
selon la durée du travail



Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail selon la taille des entreprises

	< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
Temps plein	82,5%	92,5%	91%
Temps partiel (< 24H/semaine)	8,5%	4%	5%
Temps partiel (≥ 24H/semaine)	9%	3,5%	4%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific



Durée moyenne des temps partiels

Femmes : **22 H 15** / semaine

Hommes : **21 H 30** / semaine

Source : Enquête Xerfi Spécific

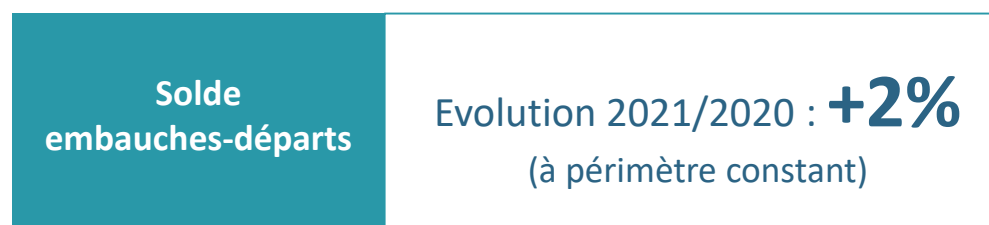
—— Repère national ——
(Source : INSEE enquête emploi 2020)
Part des temps partiels :
Hommes : 8,0%
Femmes : 27,1%

3. Mouvements de personnel

a. Nombre d'embauches et de départs

Source : Enquête Xerfi Spécific

- Le taux d'embauche s'établit à 23,5% en 2021 et le taux de départ est de 21,5%. Ainsi, les entreprises de la branche ont été créatrices nettes d'emplois en 2021 : +2% à un an d'intervalle.



Détail selon la taille des entreprises

	< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
Taux d'embauche	17,5%	16,5%	31%
Taux de départ	12,5%	16,5%	30%
Solde	+5%	0%	+1%

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2021 rapporté au nombre de salariés présents au 31/12/2021

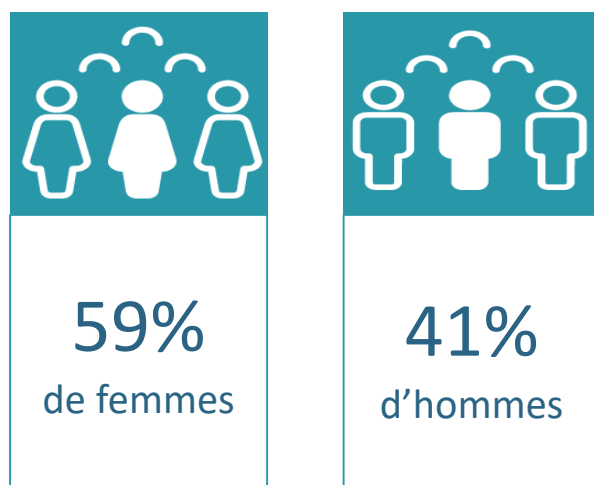
⁽²⁾ nombre de départs en 2021 rapporté au nombre de salariés présents au 31/12/2021

3. Mouvements de personnel

b. Nature des contrats d'embauche

- En lien avec la structure des effectifs présents en fin d'année, 59% des embauches correspondent à des femmes.
- Plus de la moitié des contrats signés en 2021 (56%) sont des CDI. Cette proportion est identique pour les femmes et les hommes
- Les CDD totalisent 33% des nouveaux contrats pour les femmes et 27,5% pour les hommes.
- Les contrats d'alternance pèsent pour 17% des embauches pour les hommes et 11% pour les femmes.

Répartition des embauches selon le sexe



Source : Enquête Xerfi Spécific

Répartition des embauches selon la nature du contrat

	Femmes	Hommes	Ensemble
CDI	56%	56%	56%
CDD	33%	27,5%	30,5%
Contrat d'apprentissage	11%	15%	13%
Contrat de professionnalisation	<0,5%	1,5%	0,5%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

3. Mouvements de personnel

b. Nature des contrats d'embauche

- Près de 80% des embauches de femmes enregistrées en 2021 correspondent à un poste d'employé de vente / hôte de caisse. Pour les hommes, cet emploi totalise un peu moins de 60% des nouveaux contrats.
- Les vendeurs conseils représentent plus d'un tiers des embauches pour les hommes et 15% pour les femmes.

Détail des embauches selon les emplois repères

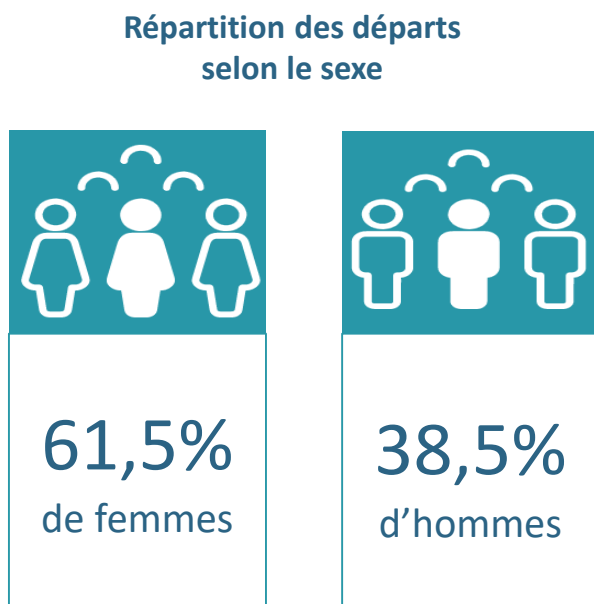
	Femmes	Hommes	Ensemble
Employé de vente / hôte de caisse	79%	59,5%	70,5%
Vendeur conseil	15%	35%	23,5%
Vendeur principal	1%	1,5%	1%
Responsable de magasin ou adjoint	1%	1%	1%
Directeur de magasin ou adjoint	0,5%	<0,5%	0,5%

Source : Enquête Xerfi Spécific

3. Mouvements de personnel

c. Motifs de départs

- A l’instar des embauches, les femmes représentent 61,5% des départs enregistrés en 2021.
- Pour les femmes, 23% des départs font suite à une rupture conventionnelle (18% pour les hommes). Les démissions pèsent pour 18% des départs pour les femmes et 17% pour les hommes.
- En lien avec les embauches, les fins de CDD pèsent pour 42% des départs.



Source : Enquête Xerfi Spécific

Répartition des départs selon les motifs

	Femmes	Hommes	Ensemble
Démission	18%	17%	17,5%
Fin C.D.D.	41%	44%	42%
Rupture conventionnelle	23%	18%	21%
Licenciement pour motif personnel dont faute grave, lourde...	2,5%	4%	3%
Licenciement économique	2,5%	1%	2%
Départ en retraite ou préretraite	2,5%	3%	3%
Fin de contrat d’apprentissage/ de professionnalisation	6,5%	6,5%	6,5%
Départ pendant ou à l’issue de la période d’essai	2,5%	2,5%	2,5%
Inaptitude	<0,5%	0,5%	<0,5%
Autre motif de départ	1,5%	3,5%	2,5%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

4. Promotions

Part des salariés
promus* en 2021 :
2,8 %

Source : Enquête Xerfi Spécific



2,4%
Part des
femmes
promues* en
2021



3,4%
Part des
hommes
promus en
2021

Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail selon la taille des entreprises

< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
1,5%	2,4%	4,0%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Répartition des promotions* selon les passages

Nb : compte tenu du faible taux de réponse à cette question,
cet indicateur est présenté à titre indicatif

	Promotions		
	Femmes	Hommes	Ens.
E/O promus niveau supérieur E/O	35%	54%	44%
E/O promus AM	26%	15%	21%
AM promus niveau supérieur AM	13%	23%	18%
AM promus cadres	22%	8%	15%
Cadres promus niveau supérieur cadres	4%	<0,5%	2%
Ensemble	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific

* passage d'un niveau à un autre

5. Absentéisme

- En 2021, le nombre de jours moyens d'absence (incluant les congés maternité) est de 9 jours pour les femmes et 3,5 jours pour les hommes.
- Les maladies non professionnelles totalisent 58% des jours d'absence pour les femmes et 52% des jours pour les hommes.
- Plus d'un tiers des jours d'absence pour les femmes sont dus aux congés maternité.

Jours moyens d'absence par
salariés en 2021 :

7 jours/salarié

Source : Enquête Xerfi Spécific

Jours moyens d'absence
par salarié en 2021



**9 jours/
femme**

(dont 3 jours pour les
congés maternité
/adoption)



**3,5 jours/
homme**

(dont 0,3 jours pour les
congés paternité
/adoption)

Source : Enquête Xerfi Spécific

Répartition des jours d'absence
selon les motifs en 2021

	Femmes	Hommes	Ensemble
Maladies non professionnelles	58%	52%	57%
Maladies professionnelles	<0,5%	2%	0,5%
Accidents du travail	1,5%	8,5%	3%
Accidents de trajet	<0,5%	1%	<0,5%
Maternité / paternité / adoption	33,5%	7,5%	28%
Enfants malades	1%	0,5%	1%
Sans justification	<0,5%	2%	0,5%
Autres absences*	6%	26,5%	10%
Ensemble	100%	100%	100%

*activité partielle, fermeture Covid, évènements familiaux,...

Source : Enquête Xerfi Spécific

5. Absentéisme

- En 2021, 1,2% des femmes et 0,4% des hommes ont pris un congé parental, essentiellement à temps complet.

Part des salariés ayant bénéficié d'un congé parental en 2021 :
0,9 % des salariés

Source : Enquête Xerfi Spécific

Part des salariés ayant bénéficié d'un congé parental en 2021



1,2% des femmes



0,4% des hommes

Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail des congés parentaux

	Femmes	Hommes	Ensemble
Temps complet	84%	86%	84,5%
Temps partiel	16%	14%	15,5%
Ensemble congés parentaux	100%	100%	100%

Source : Enquête Xerfi Spécific



Durée moyenne des congés parentaux

Femmes : **10 mois et demi**

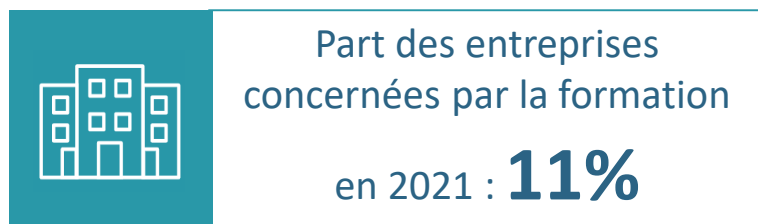
Hommes : **8 mois et demi**

Source : Enquête Xerfi Spécific

6. Formation professionnelle

Source : Enquête Xerfi Spécific

- Un peu plus d'une entreprise sur dix a été concernée par la formation professionnelle en 2021 (10% pour les entreprises de petite taille et 42% pour celles de plus grande envergure).
- En 2021, 10,5% des femmes et 14,5% des hommes sont partis en formation.

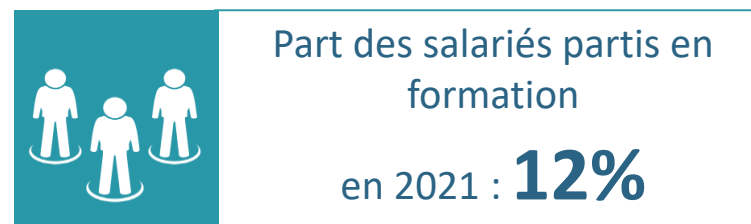


Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail selon la taille des entreprises

< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
10%	13%	42%

Source : Enquête Xerfi Spécific



Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail selon la taille des entreprises

< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
8%	2,5%	18%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail selon le sexe des salariés



10,5% des femmes



14,5% des hommes

Source : Enquête Xerfi Spécific

6. Formation professionnelle

- Les formations suivies concernent notamment le commerce et la vente ainsi que la sécurité. La nature des formations est assez comparable entre les hommes et les femmes.
- La durée des formation est, en moyenne, deux fois plus longue pour les hommes (10 jours en moyenne) que pour les femmes (5 jours en moyenne).

Nature des formations
(en % de salariés formés)

	Femmes	Hommes	Ens.
Commerce et vente	27%	29,5%	28%
Informatique	14,5%	14%	14,5%
Langue	7%	2%	4,5%
Comptabilité, gestion, secrétariat, bureautique	4,5%	2,5%	3,5%
RH	2%	0,5%	1,5%
Management	6%	3,5%	5%
Sécurité, incendie, gestes de premiers secours	23 %	23,5%	23%
Autres*	16%	24,5%	20%
Ensemble	100%	100%	100%

* Notamment des formation techniques

Source : Enquête Xerfi Spécific

Durée moyenne des formations en 2021 :

7,5 jours / salarié

Source : Enquête Xerfi Spécific

Durée moyenne des formations



Femmes :

5 jours/
salarié



Hommes :

10 jours/
salarié

Source : Enquête Xerfi Spécific

7. Rémunération

a. Salaires des temps pleins

			Salaire mensuel brut moyen	Nombre de salariés correspondants pour salaire mensuel	Salaire annuel brut moyen	Nombre de salariés correspondants pour salaire annuel
E/O	I	Hommes	1 705 €	133 salariés	21 020 €	79 salariés
		Femmes	1 700 €	186 salariés	20 310 €	109 salariés
	II	Hommes	1 705 €	114 salariés	20 810 €	77 salariés
		Femmes	1 680 €	247 salariés	19 990 €	166 salariés
	III	Hommes	1 870 €	67 salariés	22 940 €	44 salariés
		Femmes	1 750 €	104 salariés	21 160 €	65 salariés
	IV	Hommes	2 065 €	45 salariés	25 440 €	31 salariés
		Femmes	1 980 €	67 salariés	24 070 €	52 salariés
	V	Hommes	2 160 €	29 salariés	27 200 €	26 salariés
		Femmes	2 025 €	46 salariés	24 330 €	41 salariés

Source : Enquête Xerfi Spécific

A la question des salaires, certaines entreprises ont répondu uniquement sur la partie « salaire mensuel brut moyen » et d'autres uniquement sur la partie « salaire annuel brut moyen ».

Ainsi, les moyennes mensuelles et annuelles ne sont donc pas basées sur une population identique.

7. Rémunération

a. Salaires des temps pleins

			Salaire mensuel brut moyen	Nombre de salariés correspondants	Salaire annuel brut moyen	Nombre de salariés correspondants
AM	VI	Hommes	2 385 €	41 salariés	29 530 €	14 salariés
		Femmes	2 200 €	92 salariés	26 340 €	44 salariés
Cadres	VII	Hommes	2 895 €	47 salariés	39 890 €	17 salariés
		Femmes	2 735 €	68 salariés	35 660 €	18 salariés
	VIII	Hommes	3 280 €	21 salariés	50 970 €	14 salariés
		Femmes				
	IX	Hommes	3 555 €	12 salariés	42 620 €	11 salariés
		Femmes				

Source : Enquête Xerfi Spécific

A la question des salaires, certaines entreprises ont répondu uniquement sur la partie « salaire mensuel brut moyen » et d'autres uniquement sur la partie « salaire annuel brut moyen ».

Ainsi, les moyennes mensuelles et annuelles ne sont donc pas basées sur une population identique.

7. Rémunération

b. Heures supplémentaires et heures complémentaires

Heures supplémentaires



Entreprises qui ont eu recours aux heures supplémentaires en 2021 :

24%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail selon la taille des entreprises

< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
22%	44%	65%

Source : Enquête Xerfi Spécific



26% des salariés à temps plein réalisent des heures supplémentaires

2H30 durée hebdomadaire moyenne des heures supplémentaires

15€70 rémunération horaire moyenne des heures supplémentaires réalisées

Source : Enquête Xerfi Spécific



29,5% des femmes à temps plein réalisent des heures supplémentaires

2H30 durée hebdomadaire moyenne des heures supplémentaires pour les femmes

15€90 rémunération horaire moyenne des heures supplémentaires réalisées par les femmes

Source : Enquête Xerfi Spécific



20,5% des hommes à temps plein réalisent des heures supplémentaires

2H30 durée hebdomadaire moyenne des heures supplémentaires pour les hommes

15€20 rémunération horaire moyenne des heures supplémentaires réalisées par les hommes

Source : Enquête Xerfi Spécific

7. Rémunération

b. Heures supplémentaires et heures complémentaires

Heures complémentaires



Entreprises qui ont eu recours aux heures complémentaires en 2021 :

6%

Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail selon la taille des entreprises

< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
6%	9%	6%

Source : Enquête Xerfi Spécific



13,5% des salariés à temps partiel réalisent des heures complémentaires

2H30 durée hebdomadaire moyenne des heures complémentaires

14€00 rémunération horaire moyenne des heures complémentaires réalisées

Source : Enquête Xerfi Spécific



16,5% des femmes à temps partiel réalisent des heures complémentaires

2H30 durée hebdomadaire moyenne des heures complémentaires pour les femmes

14€00 rémunération horaire moyenne des heures complémentaires réalisées par les femmes

Source : Enquête Xerfi Spécific



8,5% des hommes à temps partiel réalisent des heures complémentaires

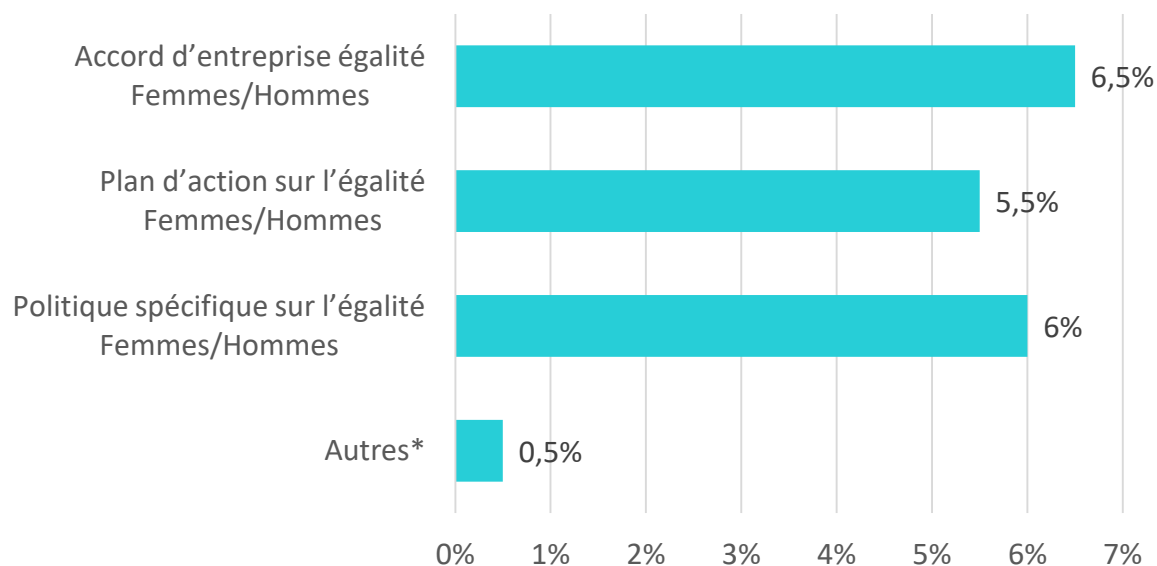
2H30 durée hebdomadaire moyenne des heures complémentaires pour les hommes

14€10 rémunération horaire moyenne des heures complémentaires réalisées par les hommes

Source : Enquête Xerfi Spécific

8. Actions

Actions mises en place
(en % d'entreprises de l'échantillon)



Source : Enquête Xerfi Spécific

*salaire de base identique pour les femmes et les hommes, conditions de travail identiques pour les femmes et les hommes, règle de conduite...

Détail selon la taille des entreprises

	< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
Accord d'entreprise égalité F/H	6%	6,5%	18%
Plan d'action sur l'égalité F/H	5%	4,5%	26%
Politique spécifique sur l'égalité F/H	5,5%	4,5%	26%
Autres*	<0,5%	4,5%	5%

Source : Enquête Xerfi Spécific

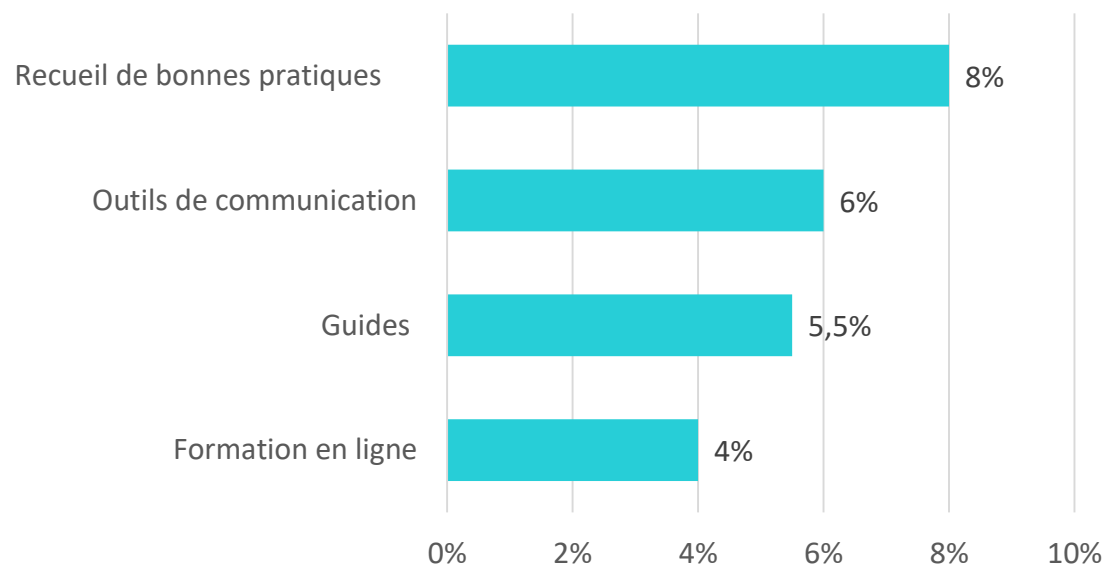
Index de l'égalité professionnelle moyen pour les entreprises de plus de 50 salariés :
90 points*

Source : Enquête Xerfi Spécific

*Seules 6 entreprises ont répondu à cette question. Cette donnée est donc fournie à titre indicatif.

8. Actions

Ressources que la branche pourrait apporter en matière d'égalité Femmes / Hommes
(en % d'entreprises de l'échantillon)



Source : Enquête Xerfi Spécific

Détail selon la taille des entreprises

	< 10 sal.	10-19 sal.	≥ 20 sal.
Recueil de bonnes pratiques	7%	12%	36%
Outils de communication	5,5%	10%	23%
Guides	5%	9,5%	23%
Formation en ligne	3,5%	5%	23%

Source : Enquête Xerfi Spécific



Contact

Laurent FRELAT

Directeur Général

+33(0)6 11 07 48 14

lfrelat@xerfi.fr

www.xerfi.com/xerfi-specific

